



VILLE DE DOLE

EXTRAIT

du Registre des Délibérations du Conseil Municipal
de la Ville de Dole

Séance du 2 octobre 2017

Nombre de conseillers en exercice : 35
 Nombre de conseillers présents : 31
 Nombre de procurations : 04
 Nombre de conseillers votants : 35
 Date de convocation : 26 septembre 2017
 Date de publication : 10 octobre 2017

Référence

N° 17.02.10.91

Commission

Qualité de Vie et
Épanouissement de la
Personne

Objet

Demande de subvention
pour la manifestation
« Pupitres en Liberté »
2018

Secrétaire de séance

Sylvette MARCHAND

Rapporteur

Annie MAIRE-AMIOT

Conseillers présents : M. Jean-Baptiste GAGNOUX, Maire,
 Mme Isabelle GIROD, Maire Délégué de Goux,
 Mme Isabelle MANGIN, M. Daniel GERMOND, M. Philippe JABOVISTE, M.
 Jean-Philippe LEFÈVRE, Mme Justine GRUET, M. Pascal JOBEZ, Mme
 Sylvette MARCHAND, Mme Frédérique DRAY, M. Jean-Pierre CUINET, M.
 Paul ROCHE, M. Jacques PÉCHINOT, M. Jean-Pascal FICHÈRE, M.
 Stéphane CHAMPANHET, Mme Annie MAIRE-AMIOT, Mme Isabelle
 DELAINE, Mme Nathalie JEANNET, Mme Catherine NONNOTTE-BOUTON,
 Mme Catherine DEMORTIER, Mme Claire BOURGEOIS-RÉPUBLIQUE, Mme
 Esther SCHLEGEL, M. Mathieu BERTHAUD, M. Alexandre DOUZENEL, M.
 Gilbert CARD, Mme Françoise BARTHOULOT, M. Ako HAMDADUI, Mme
 Phanie BOUVRET, Mme Sylvie HEDIN, M. Jean BORDAT, M. Jean-Marie
 SERMIER

Conseillers absents ayant donné procuration :

M. Sevin KAYI à M. Philippe JABOVISTE
 Mme Isabelle VOUTQUENNE à Mme Catherine DEMORTIER
 Mme Laetitia CUSSEY à M. Pascal JOBEZ (jusqu'à la DCM 17.02.10.109)
 M. Jean-Claude WAMBST à Mme Françoise BARTHOULOT

Conseillère absente en cours de séance :

Mme Justine GRUET (DCM 17.02.10.110)

La Ville de Dole développe un projet culturel qui privilégie la diffusion pour tous d'œuvres classiques proposées par des artistes professionnels.

Dans ce cadre, la Ville de Dole propose les 24 et 25 mars 2018 la 4^{ème} édition de « Pupitres en Liberté ». C'est une belle manière de découvrir des sites dolois chargés d'histoire, tout en écoutant des concerts de musique classique. Les prestations seront assurées par divers ensembles professionnels. Le tout est proposé gratuitement au public. Seul le concert de clôture avec l'Orchestre Victor Hugo Franche-Comté est payant (10 euros et 5 euros).

Le budget prévisionnel de cette manifestation est le suivant :

Dépenses		Recettes	
Coûts artistiques (cachets, droits), prestations,	36 500 €	Ville de Dole	31 800 €
Communication	4 800 €	Conseil Régional de Bourgogne Franche-Comté	8 000 €
Logistique, technique, accueil	2 500 €	Conseil Départemental du Jura	4 000 €
TOTAL	43 800 €	TOTAL	43 800 €

La Ville de Dole sollicite pour la 4^{ème} édition de « Pupitres en Liberté » une aide de la Région Bourgogne Franche-Comté et du Conseil Départemental du Jura.

Vu l'avis favorable de la commission « Qualité de Vie et Épanouissement de la Personne » du 27 septembre 2017,

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés :

- **APPROUVE** le plan de financement prévisionnel ci-dessus,
- **AUTORISE** Monsieur Maire à solliciter les subventions correspondantes au taux le plus élevé,
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer tous les documents relatifs à ce dossier.

Une copie de la présente délibération sera transmise à :

- Pilotage et Coordination
- Trésorerie Principale
- Pôle Moyens et Ressources/Finances
- Pôle Actions Culturelles
- Conseil Régional de Bourgogne Franche-Comté
- Conseil Départemental du Jura

*Fait à Dole, le 2 octobre 2017
Pour extrait certifié conforme,*

Jean-Baptiste GAGNOUX

